

# Se rapprocher du public pour aller encore plus loin

## *Éditorial du président*

**21 novembre 2018**

Assurer une médecine de qualité au service du public est la mission du Collège et le moteur de ses actions depuis des décennies. C'est le patient et son bien-être qui a guidé ma pratique depuis toujours, à l'instar de nombreux collègues médecins partout au Québec. Et c'est plus que jamais ce qui m'anime, à présent que j'ai le privilège de présider cette noble institution qu'est notre ordre professionnel.

Comme président, je propose d'offrir une place prépondérante au public et à ses représentants au sein du Collège. L'objectif est de faire entendre la voix de nos patients et de la population en général afin que leur point de vue se fasse davantage sentir dans nos actions de surveillance et d'évaluation de la pratique médicale. Après tout, c'est pour eux que nous travaillons!

J'ai cru important de marquer cette orientation par quelque chose de concret, une nouveauté! C'est ainsi que pour la première fois, des représentants du public (non-médecins) ont été nommés à la présidence de comités permanents du Collège, soit au [comité de révision](#) et au [comité des ressources humaines](#).

De manière générale, il semble que l'heure soit à l'ouverture et à l'intégration de représentants du public dans nos structures et on ne peut que s'en réjouir. Je tiens d'ailleurs à saluer les efforts fournis en ce sens par le législateur au moyen de la Loi 11 sur la gouvernance des ordres professionnels<sup>1</sup>, qui a renforcé la présence des représentants du public dans les conseils d'administration des ordres professionnels.

À mon avis, ce sont des exemples comme ceux-ci qui nous permettent d'innover tout en continuant de remplir notre mandat de protection du public, dont les éléments principaux demeurent l'agrément des programmes de formation, l'admission à la profession, l'inspection professionnelle ainsi que les enquêtes et la discipline.

Alors, qu'en pensez-vous? Quelle devrait être notre prochaine action en ce sens? Vous aurez bientôt l'occasion de vous exprimer sur ces sujets.

Mauril Gaudreault, M.D.

Président

Collège des médecins du Québec

---

<sup>1</sup> *Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel.*